

Médiathèque Municipale de Mirande

C.C.T.P.
Cahier des clauses techniques particulières

Lot Mobilier

**Date limite de dépôt des offres : le jeudi 17 juin 2010
à 17 h.**

Lot mobiliers et aménagements

- 1- Généralités
- 2- Prescriptions techniques
- 3- Livraison et installation
- 4- Liste des fournitures

1 - GENERALITES

1. 1 Etendue de travaux / prestations

Le présent document a pour objet de définir les prestations incombant au présent lot et de permettre aux entreprises fournisseurs consultés d'établir leur proposition, sans restriction ni réserve.

Le présent Cahier des clauses Techniques Particulières définit le type d'objet à fournir concernant le mobilier et certains accessoires, pour équiper la médiathèque de Mirande. L'établissement comportant une entrée, un sas, un bureau, un accueil, une salle de lecture, une salle de travail et de stockage, une réserve pour le fonds anciens, une petite réserve annexe. Celui-ci sera au rez-de-chaussée.

1. 2 Consistance des travaux / prestations

Les prestations de l'entreprise consistent en la fourniture, livraison, implantation et installation du mobilier, ainsi que toutes les sujétions nécessaires, propres à cet ensemble de mobilier, pour la mise en fonctionnement de la Médiathèque dans les délais requis.

La liste du matériel demandé est indicative, les prestataires peuvent proposer un plan d'implantation et une autre liste de matériels correspondant aux besoins de la médiathèque et en respectant le schéma technique et électrique déjà installé

1. 3 Documents de références

Les études d'exécution et les travaux d'exécution des ouvrages du présent lot sont à réaliser selon les règles de l'Art et les textes en vigueur au jour de la soumission et notamment :

Les normes françaises homologuées
Normes CEE
Code du travail
Règlement de sécurité incendie applicable
Règle d'accueil des personnes et personnels handicapés

1. 4 Description sommaire de la médiathèque à équiper

Surface de la médiathèque	salle	216 m ²
	Bureau	10 m ²
	Fonds Ancien	15,5 m ²
	Salle travail	15,5m ²
	réserve	4 m ²
Population Commune		4000 habitants
Postes multimédia		4
OPAC		1
Autres postes info.		3
Ouvrages prévus		8 000
Emprunteurs prévus		1 000
Budget d'acquisition		8 000
Personnel		2 au moins

Adresse à laquelle doivent être envoyés les propositions. :

Monsieur le Maire de Mirande
(Equipelement mobilier de la Médiathèque)
Square de l'Europe
32300 MIRANDE

Personnes pouvant fournir des renseignements complémentaires et des précisions sur le l'opération :

M. Hervé LAURENT. 05 62 66 86 46. elecimirande@yahoo.fr
Mme MATHARAN. M. DALLOS. M. JANIN. 05 62 66 52 87.

1. 5 Renseignement sur l'entreprise et l'offre.

Les entreprises qui fourniront une proposition préciseront les coordonnées (téléphone, portable, mail) d'un interlocuteur qui pourra répondre dans les plus brefs délais aux demandes de précisions sur les dossiers présentés.

La venue d'un collaborateur des sociétés contactées est impérative, de plus l'engagement d'obtenir l'identité d'un interlocuteur exclusif participera grandement à la décision finale.

2 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Compte tenu de l'architecture existante et des modifications apportées lors des travaux de rénovation, le mobilier présentera des qualités esthétiques correspondant à une volonté de concevoir un lieu à la fois chaleureux lumineux et fonctionnel pour le personnel et les utilisateurs.

Une attention particulière sera accordée à la signalisation. L'agencement du mobilier devra rendre l'espace le plus aéré possible et accorder une réserve de surface permettant la possibilité d'organiser des animations avec public.

L'ensemble du mobilier devra proposer une image homogène générale ou sera traitée en fonction des différentes zones à équiper.

Une grande importance sera donnée au rapport qualité esthétique/solidité.

Il sera adapté par sa forme et ses dimensions à la diversité des publics qui fréquentent les médiathèques (une attention particulière sera apportée au jeune public et aux publics à mobilité réduite). Le mobilier doit permettre l'accueil et la circulation d'un public et d'un personnel handicapé.

Le mobilier pour les tous petits sera coloré tout en respectant l'harmonie de couleur et de matériaux de l'ensemble de l'établissement

Il présentera un confort de lecture sans contrainte pour les petits (variété de lecture : assis, allongé...), une espace avec tapis est déjà inclus dans la rénovation, son implantation géographique se fera en accord avec les utilisateurs et l'architecte.

Aéré et fonctionnel, il devra être facilement modulable pour servir d'espace conte, d'espace lecture pour un groupe ou une classe.

D'une manière générale, le fournisseur évitera de donner une connotation scolaire (forme, dimension, matériaux et coloris) à l'ensemble du mobilier de la médiathèque.

Le comportement au feu des matériaux constituant l'ensemble du mobilier devra être classé au minimum M3 et respectera de manière générale la législation en vigueur à la date du présent marché.

Le fournisseur joindra à sa proposition l'image de tous les équipements et accessoires demandés.

Le présent cahier des charges s'adresse essentiellement à des fournisseurs spécialisés dans l'aménagement de bibliothèques, de médiathèques, à l'exclusion de mobilier de type collectivité.

2. 1 Rayonnages et étagères.

IMPERATIF :

La hauteur des rayonnages adultes : 1m80 environ

La hauteur des rayonnages enfants : jusqu'à 1m60

La hauteur des rayonnages de réserves et fonds ancien s'adapteront aux dimensions des lieux réservé à cet effet afin d'accueillir le maximum de volumes.

Les modèles de rayonnages retenus devront :

- correspondre à une fabrication suivie pour permettre de modifier au fur et à mesure que s'accroissent et se diversifient les collections (pour une durée au moins égale à 10 dans les mêmes conditions que celles de l'appel d'offre).
- Ne pas appartenir à une fin de gamme valorisée par une offre financière avantageuse.

- Assurer une durée de garantie de 5 ans minimum.

CARACTERISTIQUES DU RAYONNAGE/ETAGERE :

- Etre stables et solides : l'équerrage demeurera rigoureux, les tablettes devront supporter le poids des livres (80kg environ) sans fléchissement et la peinture ou le revêtement devra résister aux nombreux frottements dus aux manipulations fréquentes des documents.
- Se composer d'éléments modulaires interchangeables qui assurent la flexibilité de la présentation des collections.
- S'adapter aux différents formats sans perte de place inutile (les tablettes devront être réglables en hauteur).
- Assurer un bon maintien des ouvrages dans la longueur : extrémités des rayonnages constitués par un piétement assez large placé au milieu de la tablette, par des joues de retenue, maintien en profondeur également (la tablette disposera d'une butée arrière).
- Pour le libre accès, éviter tout ce qui rendra la présentation trop rigide, les fonds pleins qui créent entre les éléments une cloison opaque entravant la surveillance
- Y compris la signalétique nécessaire.

BACS

- Les bacs à album pour enfants devront présenter un ensemble de documents de face, l'option bac à roulettes (avec possibilité de frein) est souhaitée. Leur couleur devra s'harmoniser avec le mobilier de la médiathèque et les rayonnages du secteur.
- Bacs bas pour les petits et bacs plus hauts pour les jeunes.
- Etre équipés de fonds antidérapant et amovibles.

Le mobilier retenu doit mettre en valeur l'accès aux collections.

2. 2 fauteuils/ Chauffeuses

Descriptif :

- Esthétique et originalité.
- Confort et solidité : ces fauteuils sont destinés à accueillir un public durant plusieurs heures (lecture sur place de journaux magazines ou BD)

Esthétisme

- la ligne du fauteuil devra allier pureté et sobriété afin de traverser toutes les époques sans se démoder, en affichant une certaine modernité. Les revêtements seront déhoussables afin de faciliter leur entretien.

Confort

- l'exigence de confort la plus difficile à respecter est celle de la personne âgée. Cette exigence nous servira de référence pour orienter notre choix : L'assise ne devra pas être trop basse, le redressement doit être aisé (accoudoirs à prévoir sur la moitié des éléments à fournir)
- ce fauteuil ou cette chauffeuse correspondra néanmoins au confort de tous les types de personnes (tissu mousse conforme à la réglementation de Sécurité Incendie relative au classement du bâtiment).

2. 3 Chaises

Les chaises devront avoir des formes douces. La diversité des coloris permettra un assortiment original, aux choix de l'aménageur. Les chaises prévues en supplément pour un accueil de public exceptionnel seront pliantes ou pourront se ranger dans un minimum d'espace (porte de 0m82)

Les matériaux et mélanges de matériaux de tout types et conformes aux règles énoncées sont tolérées.

Les chaises destinées aux enfants auront une hauteur d'assise légèrement inférieure à celles destinées aux adultes.

Les sièges de bureau seront à roulette conformément aux règles et normes en vigueur.

3. 4 les présentoirs à périodiques

Ils doivent comporter des bacs à réserve munis de tablettes de présentation inclinées. Les casiers seront séparés.

Le système d'ouverture des tablettes doit être maniable, résistant et peu bruyant.

4. 5 la banque de prêt

La banque de prêt ne fait pas partie du présent marché, le fournisseur proposera 2 blocs tiroirs et deux fauteuils assortis pour compléter le meuble réalisé par un artisan et dont le plan et les dimensions ont été prévues par l'architecte. Il s'accordera aux coloris et matériaux de l'ensemble de la médiathèque.

3 LIVRAISON ET INSTALLATION

La livraison et l'installation de l'ensemble du matériel dans les locaux de la médiathèque devront être effectuées obligatoirement début octobre 2010.

L'installation et le montage de l'ensemble du matériel dans les locaux de la médiathèque est comprise dans la présente offre, aucune prestation de stockage manutention ou montage ne sera demandée aux services techniques de la ville.

4 LISTE DES FOURNITURES

L'ensemble des fournitures devra permettre le bon fonctionnement de la médiathèque abritant une collection de documents en plusieurs zones ainsi qu'un fonds ancien.

Indépendamment des suggestions et propositions complémentaires présentées par les fournisseurs spécialistes de ce genre d'aménagement et dont le client tiendra le plus grand compte, les espaces suivants comprendront au minimum :

4. 1 ESPACE BANQUE D'ACCUEIL

2 sièges de bureau
2 chariots métalliques de retour de documents
1 structure simple face de rayonnage H 155 environ
1 armoire basse 2 portes
2 blocs bureau sur roulettes

4. 2 ESPACE ADULTES

Rayonnages de H1m80 dont une partie sera amovible pour permettre l'accueil de public dans l'espace ainsi libéré.

L'agencement, le nombre de travées, le mobilier complémentaire (périodiques, tables assises etc.) sur proposition du fournisseur et avec accord du client, dans les mêmes proportions que les devis présentés précédemment hors marché (pour les fournisseurs qui avaient répondu aux sollicitations du client)

4. 3 ESPACE JEUNESSE

Bacs, rayonnages de H 1m50 environ, l'agencement le nombre de travées, et mobilier complémentaire (périodiques, présentoirs, assises et tables sur proposition du fournisseur (idem adultes)

4. 4 ESPACE MULTIMEDIA

Mobilier pour 4 postes informatiques avec 4 sièges type dactylo (à roulettes) et 1 poste OPAC, prévoir une possibilité d'installer une imprimante.

Mobilier pour CD et DVD.200 à 300. Toute proposition du fournisseur.

4. 5 ESPACE ENFANCE

Un tapis, sol souple de 20 m² est prévu dans les travaux d'aménagement, le mobilier s'adaptera à ce équipement (voir plan). Le reste selon toute proposition du fournisseur.

4. 6 RESERVES ET SALLE DE TRAVAIL

Une petite réserve accueillera un rayonnage type archive simple de H 2m sur trois travées. Le lieu initialement prévu a été diminué de surface.

Une réserve pour le fond ancien accueillera le même type de rayonnage type archives, H 2m en trois ensembles : 1X5, 1X4et 1X2.

Une salle de travail accueillera un rayonnage type archive 1X4 ainsi que 2 sièges type dactylo pour le travail de préparation des ouvrages et leur informatisation. Un bloc tiroir complètera ce lieu.

4. 7 BUREAU

Le bureau déjà en partie équipé sera complété par 2 blocs tiroirs, un fauteuil « Direction » et une armoire haute à rideau.

4. 8 EQUIPEMENTS D'EXPOSITION.

L'ensemble du mobilier déjà vu ci-dessus sera complété par certains équipements pour expositions.

16 ml de cimaise avec accessoires répartis sur les murs non occupés par du mobilier et à définir avec l'utilisateur.

3 vitrines d'exposition horizontales à choisir dans les gammes des fournisseurs.

5 panneaux ou grilles d'exposition sur roulettes pour la présentation d'expositions.

4.9 EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES

Afin de rendre l'établissement le plus autonome possible, il sera prévu un équipement complémentaire de 20 chaises empilables ou pliables pouvant être rangées sur un chariot dans la réserve. Il faudra y ajouter 2 tables rectangulaires légères et pliables facilitant leur rangement.

Considérations générales sur le lot Mobilier

Les fournisseurs par leur expérience s'efforceront de compléter et d'améliorer l'ensemble des demandes ci-dessus et guiderons le client vers des mobiliers et accessoires répondant au mieux à la destination de l'établissement dans la limite des surfaces disponibles et dans une certaine modération budgétaire.